

Notre parti demeure une formation nouvelle issue d'un activisme sur la question de la maison pour tous.

L'accès à la justice est bien-sûr trop chère au Québec et peut-être faut-il faire comme ailleurs soit de simplifier les procédures et offrir des consultations juridiques subventionnées par l'État au prorata de la capacité de payer pour les individus qui veulent se défendre seuls.

Merci.

Shawn

www.pape.quebec